

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 21 Mars 2017

Etaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire,  
Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale : Adjointes,  
Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER  
Alain – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel –  
M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des  
membres en exercice.

Absents excusés : Mme LECAUDE Fabienne – M. BURETTE Stéphane

Madame DEMAREST Pascale a été désigné secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 21 Février 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Demande d'Adhésion au SDE76 des 13 communes de l'ancienne CCYP (Baromesnil, Canehan, Cuverville-sur-Yères, Criel-sur-Mer, Melleville, Mesnil-Réaume, Monchy-sur-Eu, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Pierre-en-Val, Saint-Rémy-Boscrocourt, Sept-Meules, Touffreville-sur-Eu et Villy-sur-Yères)**

VU :

- Les délibérations successives des treize communes demandant l'adhésion au SDE76,
- la délibération du 17 février 2017 du SDE76 acceptant ces adhésions,

CONSIDERANT :

- que ces demandes d'adhésion sont neutres financièrement pour le SDE76 et les 13 communes,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Conseil Municipal ACCEPTE l'adhésion des 13 communes précitées.

### **Budget Primitif 2017 – Compte Administratif 2016**

Elaboration du budget primitif 2017 et examen du compte administratif 2016, documents qui seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 04 Avril 2017

### **Communauté de Communes Inter Caux-Vexin - Autorisation signature convention relative à l'instruction des demandes d'urbanisme**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation entre la Communauté de Communes Inter Caux-Vexin et la commune de Grugny relative à l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme dits « opérationnels » (CUb).

### **CNAS – Délégué Elu**

Le Conseil Municipal désigne Monsieur PETIT Jean-Pierre – délégué élu, afin de remplacer Madame CABOT Irène et représenter la commune de Grugny auprès du CNAS.

### **Indemnités du Maire et des Adjointes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, le montant de l'indemnité du Maire et des Adjointes sur la base de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Les taux étant inchangés :

- \* Maire : 31 % de l'indice brut terminal
- \* Adjointes : 8.25 % de l'indice brut terminal

### **Opposition aux nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- \* S'oppose au dessaisissement de ce service de proximité qui fragilise l'institution communale et contredit certains enjeux de sécurité. Il affirme que la mise en place d'un tel dispositif se fait au détriment des usagers et des communes disposant d'un DR (dispositif de recueil),
- \* Demande au Gouvernement de bien vouloir revenir sur cette réforme en l'état.

### **Informations et questions diverses**

- \* projet de changer les lanternes des mâts d'éclairage public par des lampes basse consommation,

Séance levée à 21 heures 15



Le Maire,

Jean-Pierre PETIT.